

La santé

Les parents d'enfants atteints de troubles de santé, allergies ou d'intolérances alimentaires reconnus par un médecin, doivent initier avec l'école et la médecine scolaire un PAI (protocole d'accueil individualisé), qui devra être validé par la mairie.

L'enfant a-t-il déjà un PAI ? Oui Non

L'enfant doit-il faire l'objet d'un PAI ? Oui Non

Les autorisations

Personnes à contacter en cas d'urgence (autres que les représentants légaux) :

NOM	PRENOM	TELEPHONE	LIEN

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (autres que les représentants légaux) :

NOM	PRENOM	TELEPHONE	LIEN

Droit à l'image : J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié dans le cadre des activités périscolaires et la diffusion de ces images sur différents supports de communication (site internet, bulletin communal... oui non

La facturation et le mode de règlement

Les services périscolaires sont payants. Les prix vous seront communiqués dans le règlement lors de la création de votre portail famille.

Cependant, nous avons besoin de connaître le ou les destinataires de la facture et le mode de règlement.

* **FACTURE A ADRESSER A :**

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Toute l'année semaine paire semaine impaire

Toute l'année semaine paire semaine impaire

Autre (précisez) :

Autre (précisez) :

* **MODE DE REGLEMENT :**

Prélèvement bancaire (joignez un RIB) chèque espèces

Le traitement des données à caractère personnel

Je suis informé(e) que les informations recueillies me concernant font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la commune de Plouzévédé dans le cadre de la gestion des services périscolaires.

Les destinataires habilités à accéder aux données sont limités aux services en charge de la gestion administrative, au prestataire de logiciel 3D OUEST et aux agents en charge de la cantine et de la garderie (pour ces derniers, à l'exception des données concernant la facturation).

La durée de conservation des données est celle du temps de scolarisation de l'élève dans une des écoles de la commune, de l'inscription de l'enfant aux services périscolaires, et pour les services payants, de celle nécessaires aux sommes dues.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou limitation du traitement.

Fait àle.....

Signature :

Déclarations et signatures

Je soussigné(e), responsable légal, déclare l'exactitude des renseignements portés sur ce document, demande la création de mon portail famille, s'engage à remplir toutes les autres données sur ce portail et à le mettre à jour mais aussi à prendre connaissance du règlement qui lui sera communiqué lors de la création de ce compte et de le respecter.

Fait à, le

Signature :